



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Motion d'intérêt général pour la création de pistes sécurisées sur la commune de Sceaux et notamment pour la création de la piste cyclable sécurisée et continue sur l'axe Grande Couronne du RER V allant du Plessis Robinson à Bourg la Reine en passant par le lycée Lakanal

Séance du 4 février 2021

Convocation du 29 janvier 2021

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt et un, le quatre février à 19 h 30, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-neuf janvier se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, en visioconférence en direct sur le site sceaux.fr

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, MM. Frédéric Guermann, Numa Isnard, Mme Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Catherine Palpant, M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Etaient représentés :

Mme Sabine Ngo Mahob par M. Frédéric Guermann,
M. Théophile Touny par M. Numa Isnard,
Mme Sakina Bohu par Mme Sylvie Bléry-Touchet,
M. Emmanuel Goujon par Mme Florence Presson,
Mme Axelle Poullier par Mme Monique Pourcelot,
Mme Claire Vigneron par Mme Corinne Deleuze,
M. Franck Tonna par Mme Chantal Brault

Secrétaire de séance :

M. Numa Isnard

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 4 février 2021

Objet : Motion d'intérêt général pour la création de pistes sécurisées sur la commune de Sceaux et notamment pour la création de la piste cyclable sécurisée et continue sur l'axe Grande Couronne du RER V allant du Plessis Robinson à Bourg la Reine en passant par le lycée Lakanal

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Jean-Christophe Dessanges,

Vu la mention proposée par le groupe Sceaux Ensemble le 21 janvier 2021,

Après en avoir délibéré, à la majorité (1 vote contre : M. Xavier Tamby ; 2 abstentions : M. Philippe Szynkowski, Mme Liliane Wietzerbin), M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mme Sabine Ngo Mahob, M. Théophile Touny, Mme Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mme Claire Vigneron, M. Franck Tonna, Mme Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Catherine Palpant ne prennent pas part au vote

PREND ACTE de la motion d'intérêt général pour la création de pistes sécurisées sur la commune de Sceaux et notamment pour la création de la piste cyclable sécurisée et continue sur l'axe Grande Couronne du RER V allant du Plessis Robinson à Bourg la Reine en passant par le lycée Lakanal.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



M. [Signature]